

## REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

### DES « MERCREDIS RECREATIFS »

A partir du mercredi 5 janvier 2022 , les « mercredis récréatifs » sont mis en place uniquement en période scolaire.

Les enfants sont accueillis à partir de 8h (arrivées échelonnées de 8h à 9h) jusque 18h (départs échelonnés de 17h à 18h) dans les locaux :

« Au rendez-vous des mômes »  
Rue Florentin Thorel  
Téléphone : 03 21 25 77 38

Seuls les enfants noyellois, scolarisés de l'école maternelle au CM2, dont **les deux parents travaillent ou en famille monoparentale dont le parent travaille auront accès à ce service.**

Les réservations se font via l'application My Périshool, il est donc nécessaire d'avoir un compte complet et valide.

Les justificatifs employeurs devront impérativement être téléchargés sur l'application pour pouvoir accéder aux réservations.

Les réservations sont possibles jusqu'au dimanche minuit précédant le mercredi concerné.

Les réservations se font soit à la journée soit à la demie-journée.

Tarif pour une journée : 10 €

Tarif pour une demie-journée : 5 €



Le repas du midi est à fournir par les parents (veillez à bien indiquer le nom et le prénom de l'enfant sur le pique-nique) , un micro-ondes est à disposition.

Le goûter est offert par la commune.

Les enfants sont encadrés par 3 personnes : deux animateurs communaux et l'éducateur sportif communal.

Des activités seront proposées aux enfants de 9h à 12h et de 14h à 17h, merci de prévoir une tenue de sport.

**Le personnel encadrant ne conduira pas les enfants à leurs éventuelles activités associatives !**

**Récapitulatif du planning des « mercredis récréatifs » :**

\*8h à 9h : arrivées échelonnées

\*9h à 12h : activités

\*12h à 13h30 : *pause méridienne* : départs ou **si le repas est pris sur place il est à fournir impérativement par les parents** (micro ondes à disposition)

\*13h30 à 14h : départs ou arrivées échelonnées

\*14h à 16h : activités

\*16 h à 17h : goûter offert par la commune

\*17h à 18h : départs échelonnés

Le Maire, Bruno Traché,  
L'adjointe à la jeunesse, Marie-France Bocquet